



**Le Syndicat CGT des Territoriaux
Ville, CCAS et Grand Poitiers**

47 rue Jean Valade
86000 POITIERS

A

Madame Léonore Moncond'huy

Maire de la Ville de Poitiers
Présidente du CCAS

Hôtel de Ville

Poitiers, le 23 novembre 2021.

N/réf. SD/BV n° 28 /2021

Objet : Préavis de grève couvrant la période du 13 décembre 2021 au 31 janvier 2022.

Madame la Maire,

A plusieurs reprises notre syndicat CGT vous a alerté sur la souffrance **des animateurs périscolaires** qui par la nature de leurs contrats vivent dans la précarité et dans l'angoisse du lendemain. Tous font ce métier par passion et font preuve d'un professionnalisme exemplaire. Il n'est pas nécessaire de rappeler leur rôle important puisque tout le monde est d'accord sur cet état de fait. En l'absence de réponse à ce jour, malgré nos relances, nous ne pouvons que vous faire part du désarroi et du mécontentement ressentis par ces catégories de personnel sous votre autorité.

Nous réitérons nos demandes et insistons fortement sur l'urgence de la situation. C'est pourquoi le syndicat CGT de Grand-Poitiers, de la Ville et du CCAS de Poitiers avec les personnels revendiquent :

- Un véritable accès à la formation.
- Une véritable campagne de déprécarisation avec titularisation des agents sur des temps de travail en adéquation avec les besoins.
- la prise en compte de l'ensemble de leurs temps de travail, temps de trajet compris
- une amélioration de leurs conditions de travail, de leur rémunération et de leur déroulement de carrière.

Dans ce contexte, il nous semble important que vous compreniez que depuis votre élection bien peu de choses ont changé pour cette catégorie de personnel. Notre syndicat sera aux côtés des agent(e)s pour exiger la satisfaction de leurs légitimes revendications. Au vu de cette situation le syndicat CGT des Territoriaux de Poitiers dépose donc un préavis de grève de 0 h à 24 h, à partir du lundi 13 décembre jusqu'au lundi 31 janvier inclus, préavis couvrant l'ensemble des personnels de la Ville, du CCAS de Poitiers et Grand Poitiers. Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'assurance de nos considérations Respectueuses.

Pour le syndicat CGT des territoriaux de Poitiers,

Vincent BOHAN,

Secrétaire Général